



# Ville de Schefferville

**ORDONNANCE 2023-03-19**

**OBJET : Autorisation d'un représentant de la Ville à signer l'acte d'enregistrement des avis de contamination du site des étangs aérés de la future usine de traitement des eaux usées**

**ATTENDU QU'**en vertu du premier alinéa de l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c 43, a.8) la ministre des Affaires municipales peut nommer une personne pour administrer les affaires de la Ville de Schefferville;

**ATTENDU QUE** la ministre des Affaires municipales a nommé M. Jean Dionne à titre d'administrateur de la Ville, à compter du 14 décembre 2020;

**ATTENDU QU'**en vertu de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q, 1990, c43), l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance;

**ATTENDU QUE** la Ville de Schefferville a pour projet de construire une usine de traitement des eaux usées;

**ATTENDU QUE** des résidus miniers seront utilisés comme matériaux de remblais lors de la construction des étangs aérés de la nouvelle usine de traitement des eaux usées;

**ATTENDU QUE** les résultats des tests de sol démontrent que ces derniers sont contaminés;

**ATTENDU QU'**un représentant de la Ville de Schefferville dûment autorisé doit signer, devant notaire, un acte d'enregistrement des sites contaminés pour que le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques puisse traiter la demande d'autorisation de la Ville;

**ATTENDU** les recommandations de l'ingénieur et chargé de projet de la Ville, monsieur Denis Blouin, et de son directeur général, monsieur François Désy, qui sont incluses au sommaire décisionnel et au courriel annexés à la présente ordonnance,

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu que l'administrateur agissant en vertu l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* autorise monsieur Denis Blouin, ingénieur et chargé de projet de la Ville, à signer au nom de la Ville de Schefferville les actes d'enregistrement des sites contaminés des futurs étangs aérés devant le notaire Guy Maginzi à Sept-Îles.

Adoptée à Schefferville le 10 mars 2023

Jean Dionne, administrateur